

Visiteurs 1945-1962 (8)

Ami(e) Internaute,

Ce quatre-vingt-treizième diaporama est le dernier de huit diaporamas concernant les visiteurs en Algérie. Il traite des voyages du général De Gaulle. Faites le circuler sans restriction !

Merci aux propriétaires des photos dont les noms apparaissent entre parenthèses.

Pour l'histoire de l'aviation en Algérie que je prépare, je recherche des photos, des documents, des récits et des témoignages, merci d'en parler autour de vous.

N'hésitez pas à me demander les diaporamas précédents.

Bien cordialement. Pierre Jarrige.

Jarrige31@orange.fr

<http://www.aviation-algerie.com>

Les voyages du général De Gaulle en Algérie

4 juin 1958 : Le général De Gaulle, président du conseil, arrive à Maison-Blanche à 11h 35, après 2 h 21 de vol avec la *Caravelle* F-BHHI n° 2, aux couleurs d'Air France, pilotée par Lionel Casse et escortée par huit *Mistral* sur la fin du vol.

Il engage sa parole et celle de l'armée sur l'avenir de l'Algérie : ***Je vous ai compris*** et cetera.

Il ira, le jour suivant à Téliergma en *Constellation* et, le 6 juin, à Oran en *Caravelle*. Il rentrera le même jour à Paris.

Il tient, au cours de ce voyage, quelques propos définitifs : ***Dans toute l'Algérie, il n'y a que des Français à part entière ! – L'Algérie est une terre Française, organiquement et pour toujours ! – Vive l'Algérie Française !*** (à Mostaganem) – ***Oui, oui, oui, la France est ici pour toujours. Elle est ici avec sa vocation millénaire qui s'exprime aujourd'hui en trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité... Vive Oran, ville que j'aime et que je salue, bonne, chère grande ville d'Oran, grande ville Française !***

1er juillet 1958 : Deuxième voyage, accompagné de Guillaumat, Michelet et Mollet. Il arrive à Téliergma, va à Sétif-Aïn Arnat, Batna et Alger. Le lendemain, il fait Alger-Tlemcen (Zénata), puis une tournée en H-34 vers Sidi-Bel-Abbès et rentre à Alger. Le 3 juillet, il fait une tournée en H-34 à Fort-National, Tizi-Ouzou et Palestro et il rentre à Paris le 4 juillet en *Caravelle*.

27 août 1958 : Troisième voyage. Il arrive à Maison-Blanche en provenance de Guinée, il fait une allocution sur le referendum le 29 août : ***Par leur vote, les Algériens vont fournir une réponse à la question de leur propre destin – L'évolution de l'Algérie devra s'effectuer dans le cadre français*** et il rentre à Paris.

2 octobre 1958 : Quatrième voyage. Il arrive à Oran en *Caravelle* et va en C-47 à Tiaret-Bou Chékif et Orléansville d'où il fait une liaison en hélicoptère au poste de Béni-Rached et rentre à Alger en C-47. Le lendemain, Alger-Télergma en SO *Bretagne* puis retour à Paris en passant par Ajaccio. Il annonce le ***Plan de Constantine*** et la reconnaissance de la ***personnalité algérienne***.

3 décembre 1958 : Cinquième voyage. Il arrive à Télergma et va en hélicoptère à Fourchy, Bou-Laoura, Aïn-Abid et Bône. Le lendemain, il fait Bône-Hassi Messaoud. Le 5 décembre, Hassi-Messaoud-Edjélé-Touggourt. Le 6 décembre, Touggourt - Hassi R'Mel - Alger et il rentre à Paris le 7 décembre.

27 août 1959 : Sixième voyage, dit *première tournée des popotes*. Il déclare aux militaires : ***Moi vivant, jamais le drapeau FLN ne flottera sur l'Algérie.***

3 mars 1960 : Septième voyage et deuxième *tournée des popotes*. Déclarations : ***Algérie algérienne liée à la France*** (après avoir obtenu la victoire des armes). ***L'indépendance réclamée par Ferhat Abbas et sa bande est une fumisterie.*** Il déclare à Redjas : ***La France ne quittera jamais l'Algérie.*** Il déclarera, en octobre 1960 : ***Les insurgés voudraient que nous leur passions la main. Cela nous ne le ferons jamais !***

9 décembre 1960 : Huitième voyage. Il arrive à Oran en *Caravelle* puis *tournée des popotes*. Violentes manifestations des Pieds-Noirs à Alger et Oran et première manifestation de masse FLN sans que l'armée intervienne.

Certaines photos de ce diaporama ne sont pas datées. Les hagiographes pourront les replacer dans la chronologie des apparitions du général De Gaulle en Algérie.

Le 11 mars 1957, le Gal De Gaulle visite le
CIEES à Colomb-Béchar en visite privée



(Hervé Dupont)

4 juin 1958 – Arrivée à Maison-Blanche



6 juin 1958 – Cimetière d'El-Alia
Obsèques du Lieutenant-colonel
Jeanpierre, commandant le 1^{er}
REP, abattu en hélicoptère le 29
mai 1958.

Ci-contre : Madame Jeanpierre, le
général De Gaulle et le général
Massu



6 juin 1958 – La Sénia



(Hugues Bouvard)



6 juin 1958 – La Sénia



(Hugues Bouvard)



(Hugues Bouvard)



(Armand Roigt)

6 juin 1958 – La Sénia



6 juin 1958 – La Sénia, avec Félix Brunet de l'EH 2



(Armand Baverel)



(Armand Baverel)



6 juin 1958 – La Sénia – La *Caravelle* présidentielle derrière les *Mistral* de l'Escadron de Chasse 1/20
Aurès-Nementcha



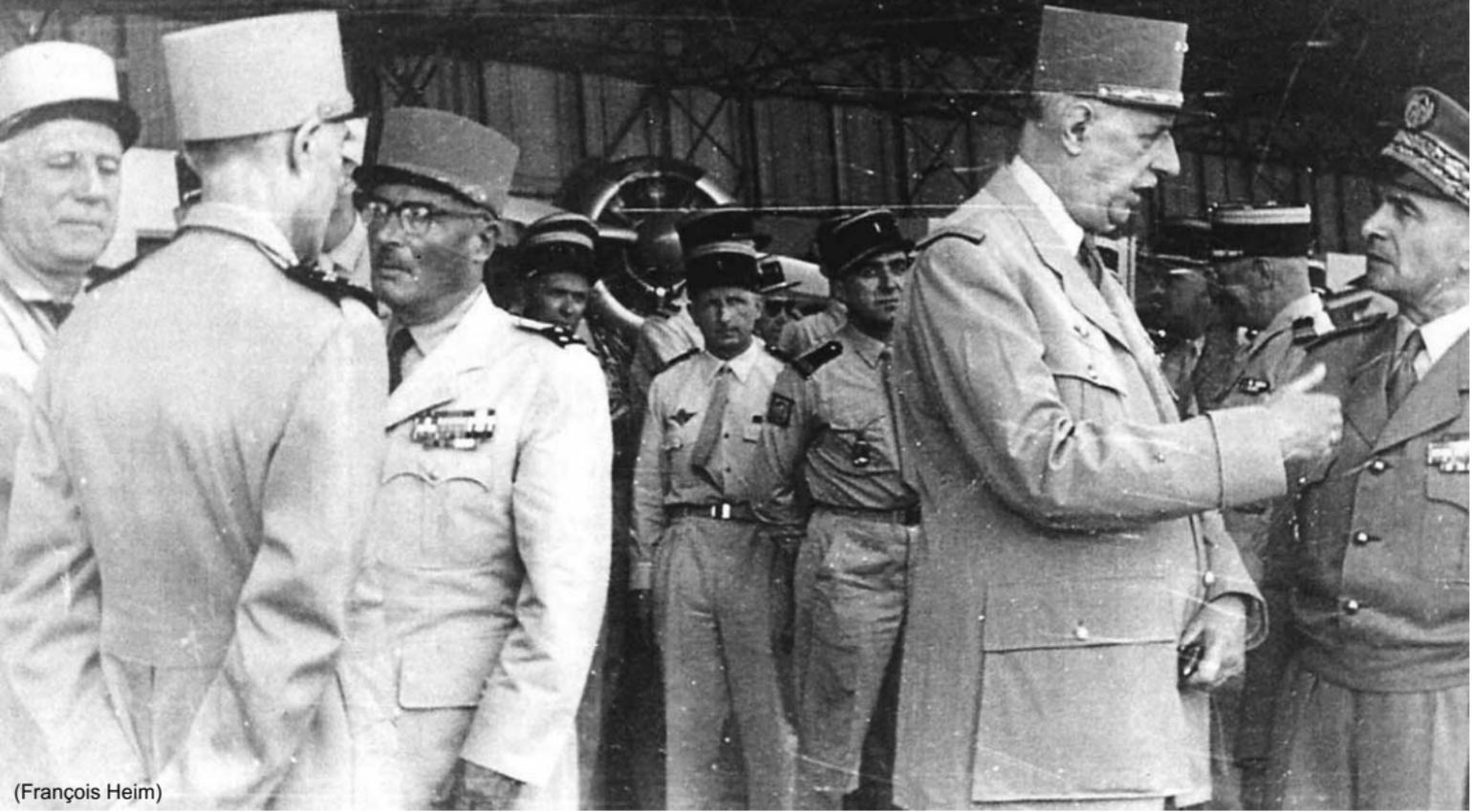
Le cortège des C-47 à Sidi-Bel-Abbès



(Guy Verdier)



Juillet 1958 – Tlemcen-Zenata



(François Heim)

Octobre 1958 – Tiaret-Bouchékif



Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



(Georges Le Mer)

Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



Octobre 1958 – Tiaret-Bou Chékif



1958 – Téliergma



1958 – Téliergma



(DR)

Octobre 1958 – Télergma



Octobre 1958 – Téliergma, le général Ely salue du bras gauche, séquelle d'une blessure



Octobre 1958 – Constantine-Oued Hamimim



Octobre 1958 – Constantine-Oued Hamimim



Tébessa – Les C-47 du cortège



LA CONFÉRENCE DE PRESSE
DU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord
— Trois éditions quotidiennes —

Directeur général : Alain de SERIGNY
20 francs : En métropole : 25 FRANCS

20, rue de la Liberté
Téléphone : 373-50 à 85

Vendredi
24
Octobre
1958
47^e Année
18 318



Quelle leçon écatombe connaîtrait l'Algérie

D'ITILES PRÉCISIONS

■ Au cours de sa conférence de presse, le général de Gaulle hier, s'a dit, une fois de plus, que ce qu'il voulait dire, les Algériens ne trouveront pas, dans ces propos, beaucoup plus que de précédentes déclarations sur leur vrai sens. Convaincu cependant que son des plus vauchait le chef de gouvernement, a, dans ses réponses, donné d'utiles précisions.

Après les avoir lus et surtout entendus, on lui ferait injure en supposant que, visée à restaurer le grandeur nationale, il commençaient par affaiblir l'un des éléments de cette grandeur, c'est-à-dire la souveraineté de la France sur l'une de ses provinces.

Fait remarquable d'ailleurs, le général de Gaulle a tenu à préciser cette souveraineté en commentant les résultats de séditions. D'une façon, en effet, il a établi une distinction très nette entre les 25 millions d' « hommes » qui, en Afrique même et à Madagascar, ont participé au service et les 55 millions de citoyens de la métropole, d'Algérie ou des départements d'outre-mer qui, dans le même temps, ont librement voté les élections institutionnelles. Le général connaît la valeur des mots, il voit d'un côté, les non-citoyens et, de l'autre, des citoyens. Il fixe le nombre de ces derniers à 25 millions, Algérie incluse. C'est le dénombrement des citoyens de la France, qui s'étend de Dunkerque aux Antilles, mais aussi de Dunkerque à Tambovato.

Peut-il, alors, être question de renvoi, par le biais de la « négociation », sur un « régime réglé par les faits et par la loi » la réponse ne peut être que négative. Mais, sur ce point, le général de Gaulle s'est exprimé avec une particulière clarté. Aussitôt après le séditions de l'Algérie, un parti politique a été constitué, de telle sorte qu'à l'avenir, le chef de gouvernement serait fait — et plus si besoin — des offres de négociation au F.L.N. Précisons donc : c'est exactement le contraire. Le général de Gaulle, en effet, a proposé une consultation de haut une solution fait ainsi qu'il se présente, le combat, et bien, qu'ils se présentent, depuis blanc à la main, aux chefs de ses unités militaires. Ils regardent ensuite leur famille sans avoir été « l'organisation extérieure ». C'est-à-dire l'état-major du F.L.N., et ses membres ont quelques objections à faire sur le manque de légalité de la loi des hostilités. Ils demandent leur avis à l'ambassadeur de France à Tunis ou à Rabat et qu'ils viennent à Paris prendre contact avec « l'autorité » et, sur honneur, les résultats de ce voyage les déçoivent, ils reprennent le chemin de leur résidence habituelle. M. Fauchat Abbas et ses ministres ont en somme à constater qu'il n'y a pas de « négociation » à la base et sans le consentement du gouvernement français, mais une « autorité », l'autorité française à laquelle, s'ils le veulent ou le croient, il leur faut se soumettre. Pour eux comme pour les bandes rebelles, il n'est qu'un moyen : le drapeau blanc — qui, dans tous les pays du monde signifie la reddition.

Le général de Gaulle parle comme il, déjà, il énonçait la réponse que les Algériens demandent le 25 novembre la France, comme s'il ne doutait pas que cette réponse dite soit celle de 28 septembre. Il s'a dit, sa démarche catégorique, il a été l'annonce l'avenir dans des termes simples, clairs, encourageants, assure l'union de l'armée à laquelle il rend le plus éclatant, le plus sincère des hommages et à la métropole, l'Algérie et le Sahara (notamment sans — un accord comme il le dit, un risque de perdre des territoires — l'annoncé un « accord » à condition — à la métropole des citoyens — « Je crois, s'il n'est-il, qu'un sur ou l'autre est assésé se faire, pour le propre commun, avec les libes Elus de

si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner

Hommage éclatant rendu à l'armée d'Algérie :

Elle a accompli ce que la France attend d'elle : le plus fort est fait

● L'issue est maintenant tracée par la manifestation décisive du 28 septembre

A ce propos, nette distinction entre les 25 millions d' « hommes » d'Afrique noire et de Madagascar et les 55 millions de citoyens de la métropole d'Algérie et des départements de l'Outre-mer

Précisions sur la question des « négociations »

● Le vieux procédé guerrier. Lorsqu'on veut que les armes se taisent, c'est d'utiliser le drapeau blanc des parlementaires

● Si des délégués de l'« organisation » extérieure désignés pour venir régler avec l'« autorité » la fin des hostilités, voulaient venir à Paris ils n'auraient qu'à s'adresser aux ambassades de France à Rabat ou Tunis qui assureraient leur transport vers la métropole

Là, leur sécurité entière



Août 1959 – Tournée des popotes en *Alouette*



(Jacques Combasson)

3 mars 1960 – Redjas – 35 hélicoptères de l'ALAT et de l'armée de l'Air sont déployés lors de la tournée du général – Photo prise par Didier Faure du haut du dock coopératif



Tournée des popotes en H-21



Tournée des popotes – Bir-Rabalou



En Oranie

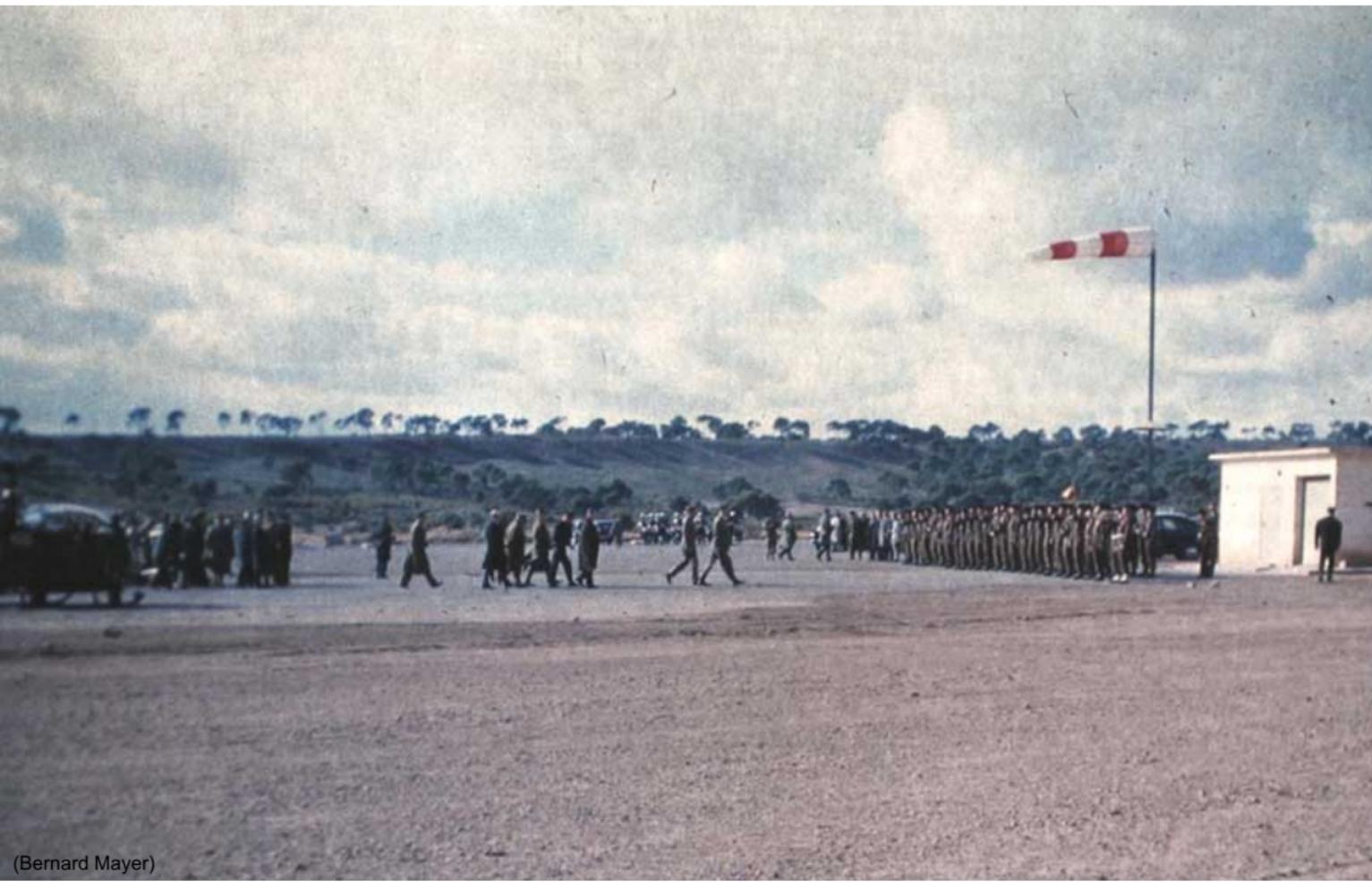


En Oranie



(Guy Amand)

Décembre 1960 – Batna



13 Décembre 1960 – Biskra



13 Décembre 1960 – Biskra



13 Décembre 1960 – Biskra



13 Décembre 1960 – Biskra



(Bernard Gilotte)

Reims – 8 juillet 1962 – La ville du Sacre



Le général De Gaulle reçoit le chancelier Adenauer en visite depuis le 2 juillet. Les deux hommes resplendent d'autosatisfaction et de bonne humeur. Ils assisteront à un *Te Deum* dans la cathédrale !

La France est débarrassée de l'Algérie, dans l'infamie et le déshonneur. Le général De Gaulle, avec le cynisme éhonté d'un politicien, peut maintenant se consacrer aux problèmes sérieux, alors qu'il vient de signer la page la plus lamentable de l'histoire de la France au 20^{ème} Siècle : Un million de personnes sont déportées dans des conditions inhumaines, des dizaines de milliers d'autres qui ne peuvent s'échapper sont affreusement massacrées dans la connivence entre le régime et le FLN, devant l'Armée Française l'arme au pied. Les séquelles seront infinies.

Le Maréchal Juin, authentique chef de guerre, écrit le 5 juillet 1962 :
« J'ai tout fait pour empêcher ce crime. Que les Français en grande majorité aient, par référendum, confirmé, approuvé, l'abandon de l'Algérie, ce morceau de France trahi et livré à l'ennemi, qu'ils aient été complices du pillage, de la ruine et du massacre des Français d'Algérie, de leurs familles, de nos frères musulmans, de nos anciens soldats qui avaient une confiance totale en nous et qui ont été torturés, égorgés, dans des conditions abominables, sans que rien n'ait été fait pour les protéger, cela je ne le pardonnerai jamais à mes compatriotes. La France est en état de péché mortel. Elle connaîtra, un jour, le châtiement ».

